Les retraité·es pour un syndicalisme de lutte !

Édito

Ce 4 pages intégré dans le PEF pour la deuxième fois, signe la nécessité de rester à la CGT à la retraite pour défendre nos revendications qui, bien que spécifiques, sont en articulation avec celles des salarié·es **en activité : salaires, pensions, service publics, lutte contre la montée du RN.**

Après les 14 manifestations intergénérationnelles, contre le recul de l'âge de la retraite, après les actions propres aux retraité·es dont celle du 15 juin dernier, nous avons connu les chaleurs de l'été.

Rester dans l'action

Chaleur d'une colère puissante qui a suivi la mort du jeune Naël, colère qui vient de loin et doit interpeller les pouvoirs publics sur le comportement d'une certaine police au service d'une politique qui crée des inégalités et des frustrations.

Chaleur dans une montée du mercure, des incendies qui gâchent les vacances méritées des un·es et détruisent les maisons des autres : le réchauffement climatique est réel et l'écologie n'est pas qu'un problème sociétal.

Chaleur dans le monde avec la poursuite de la guerre en Ukraine, les turbulences d'une Afrique en prise avec le néocolonialisme et son cortège de surexploitation des sols et sous-sols, l'appauvrissement des populations et la fuite de migrant·es vers un *«eldorado»* qui se termine tragiquement pour nombre d'entre eux et d'entre elles.

Mais coup de gel dans les porte-monnaies avec l'inflation -10% d'augmentation pour l'électricité- Un·e Français·e sur deux n'est pas partie en vacances ou a rogné sur les dépenses.

Pour les retraité·es les statistiques sont éloquentes : 50% des 17,3 millions ont une pension inférieure au SMIC ; 27% ont une retraite inférieure à 1000 euros dont 74% de femmes ; celles-ci ont des retraites inférieures de 40% à celles de hommes ; 11% des retraité·es partent avec une décote- et la réforme va aggraver cette situation pour les autres générations.

Autant de préoccupations qui nous demandent de rester vigilant·es et en action d'autant plus que le RN qui surfe sur ces problèmes est en embuscade et peut séduire certain·es de nos concitoyen·nes.

Le congrès de l'Union Confédérale des Retaité·es-UCR- qui **se tiendra à Saint-Malo du 27 novembre au 1er décembre** sera l'occasion de faire le bilan de notre activité, de formuler nos revendications et de tracer le chemin de notre action pour mettre en œuvre le triptyque : augmentation des pensions, développement des services publics, sécurité sociale intégrale. Il sera préparé dans les UFR, les fédérations de retraité·es des secteurs professionnels et dans les SNR sur le plan local avec l'étude de **documents amendables jusqu'au 6 octobre.**

Mot d'ordre du 12ème congrès de l'UCR : ***«l'ambition d'un syndicalisme de lutte pour toutes et tous les retraité·es»***

Pour la Section Nationale des Retraité·es
Janine Emeyriat & Jacky Milaguet
Co-secrétaires SNR

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.76.55 - e.mail : unsen@cgteduc.fr - internet : www.cgteduc.fr

Éric May et les Centres de Santé

Le médecin généraliste Éric May est intervenu lors de la Commission exécutive de la SNR CGT ÉDUC' ACTION le 1er juin à Montreuil. Intervention qui portait sur les Centres de Santé, leurs justifications, et la volonté de médecins de développer ces centres pour permettre à une population à faible revenu, ainsi qu'à tou·tes, d'accéder aux soins.

Une médecine pour tou·tes

Réélu président de l'USMCS (Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé), Éric May, le nouveau bureau et le conseil syndical ont indiqué leur volonté de voir se concrétiser la création de plusieurs centaines de structures **publiques** d'exercice de la médecine ambulatoire. Projet mené conjointement avec des professionnel·les de la santé, des élu·es, la population.

Le syndicat rappelle que les Centres de Santé pratiquent le **tiers payant intégral**, permettent le travail en équipe pluri-professionnelle. Les médecins de secteur 1 qui y exercent sont salarié·es et payé·es à la fonction, avec tous les droits liés à leur statut (congés, maternité, formations…).

Le docteur May est médecin généraliste, directeur du Centre de Santé municipal de Malakoff. Il intervient dans les UD CGT, USR, groupes de travail hospitalier, associations… Il peut intervenir dans toutes les structures fédérales, actif·ves ou retraité·es à leur demande.
Il apporte par ses interventions une information éclairée sur la médecine publique **accessible au plus grand nombre**, et sur les dérives d'une médecine ultra libérale.

Jacky Milaguet SNR SDEN 17

Les déserts médicaux

Les retraité·es comme les salarié·es sont concerné·es par le problème de la santé. Thème qui a été l'objet d'une intervention intéressante du docteur Éric May, médecin au centre de santé de Malakoff lors de la CEx de la SNR en juin dernier.

Les politiques menées par les gouvernements qui se sont succédées depuis plus de 50 ans ont conduit à une crise sans précédent de la médecine générale qui se caractérise par un manque de médecins sur tout le territoire.

Les causes de la désertification médicale sont bien connues : le fameux *«numerus clausus»* a limité, pendant des décennies l'accès aux études médicales, et même s'il a été supprimé, on en subit encore les conséquences.

À cela s'ajoutent l'absence totale de régulation à l'installation et surtout la baisse de l'attractivité de la médecine générale : plus d'un·e étudiant·e sur deux remet son choix en question. En 10 ans, de 2012 à 2022, le nombre de médecins généralistes libéraux·ales a chuté de 11%. Les conséquences de cette désertification médicale sont terribles : 10,6% de la population soit 6,7 millions de personnes ne trouvent pas de médecins traitant·es, n'ont pas accès aux soins faute de moyens : mutuelles chères, déplacements coûteux, reste à charge important.

Face à ce problème, que propose l'État ? Création d'instances de réflexion, Ségur de la santé, accès direct aux professionnel·les de santé paramédicaux·ales, soutien aux projets nationaux et régionaux … mais tout cela est insuffisant, fait la part belle à la médecine de secteur 2 et aux inégalités territoriales.

Exigeons une politique nationale volontariste énergique ! Agissons dans les territoires avec les citoyen·nes, les usager·ères, les syndicats, dont la CGT, les professionnel·les de santé, les collectivités pour une vraie politique de la santé par le développement par exemple des centres de santé !

Dominique CIUTAD SNR (LANDES)

Des Centres d'apprentissage aux LP du XXIe siècle : un grand bond en arrière

Malgré mon grand âge, je n'ai pas connu les Centres d'Apprentissage, ces lieux de formation professionnelle créés à la Libération sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, où les élèves entraient après le certificat d'études ou par examen sélectif.

Ils succédaient aux cours professionnels de perfectionnement dispensés dans la première moitié du XXe siècle par les Bourses du Travail. Cette volonté de culture s'appuyait sur une bibliothèque ainsi qu'une librairie du travail.

Les premiers PTA, pour Professeurs Techniques Adjoints, sortaient de la Résistance, et voici ce qu'ils·elles avaient pu lire dans la Vie Ouvrière clandestine le 1er avril 1943 : *«...la classe ouvrière.a dû conquérir pas à pas, sur les forces du passé, le droit de s'organiser et de se réunir. Même les lois votées, il a fallu défendre avec vigilance chacune de ces conquêtes, qui lui étaient sans cesse contestées par ceux qui voulaient la maintenir en état de sujétion».*

Halte à la régression

À la Libération, donc, ces PTA, étaient moins payé·es que leurs homologues de l'enseignement général ou théorique et devaient un service de 40 heures devant les élèves, au lieu de 21 pour leurs collègues. Cela a pris pratiquement un demi-siècle pour qu'ils·elles soient considéré·es comme enseignant·es à part entière, avec un service ramené à 18 heures, comme l'ensemble des professeur·es du secondaire (hormis les agrégé·es) et un salaire équivalent. Si cela n'est pas un exemple de la nécessité des luttes syndicales, je me demande ce qui peut l'être.

Depuis, cet espoir né il y a 80 ans a été sans cesse attaqué, quels que soient les gouvernements. Les LP, qui ont succédé aux LEP, qui eux-mêmes avaient remplacé les CET (Collèges d'Enseignement Technique) devaient faire illusion par leur nom. Mais cet ordre d'enseignement est devenu trop souvent un espace de

relégation où les élèves ne viennent plus par choix, mais par défaut, et il nous appartient à nous de les aider à se reconstruire.

Dans le but d'atteindre les 80% d'une génération au Bac, Chevènement a créé le bac pro que les élèves passaient deux ans après le BEP. Mais pour faire comme tout le monde, ou plutôt pour faire des économies, ses successeur·es ont raccourci le cursus d'une année, d'où des difficultés accrues pour ces élèves.

Et voici maintenant que les gouvernements Macron diminuent la présence des élèves en classe et que les LP sont placés sous la tutelle conjointe des ministères du travail et de l'Éducation nationale : un grand bond en arrière pour la formation du·de la citoyen·ne et un sombre avenir pour la démocratie dans notre République sociale.

Donc, un seul mot d'ordre : résistance offensive pour conserver nos conquis sociaux et oeuvrer à la mise en place d'un système éducatif tel que l'avait prévu le plan Langevin-Wallon. Et les retraité·es, pas en retrait ! en seront, comme ils·elles l'ont été dans les luttes de ce printemps.

Bernard SARLANDIE
(SDEN 33)

Le retour de l'extrême droite

Béziers est ville d'extrême droite depuis 2014 avec Robert Ménard réélu en 2020 avec 61% des voix au premier tour. La ville, qui reste pauvre avec 24% de chômage et une opposition inexistante, est un fief des thèmes de l'extrême droite.

Sécurité : triplement des effectifs de police municipale, installation de vidéos de surveillance.
Discrimination : la mairie de Béziers accentue la ghettoïsation en périphérie de la ville : 11 millions d'euros pour la rénovation des écoles primaires de la Dévèze mais 26 millions pour le centre- ville !
Communication : un pistolet en arrière-plan de l'affiche *«mon meilleur ami de la police»*, arrêtés anti-chichas, couvre-feu des mineur·es de moins de 13 ans, interdiction de cracher dans la rue, de pendre du linge aux balcons.

La crèche est installée à Noël à la mairie ; le sous-préfet réagit mais Ménard persiste. Il débaptise la rue du 19 mars 1962, s'incline devant la stèle des fusillés de l'OAS.
Il apprécie Macron, se positionne pour la retraite à 65 ans. En fait il veut prouver l'accoutumance des habitant·es à

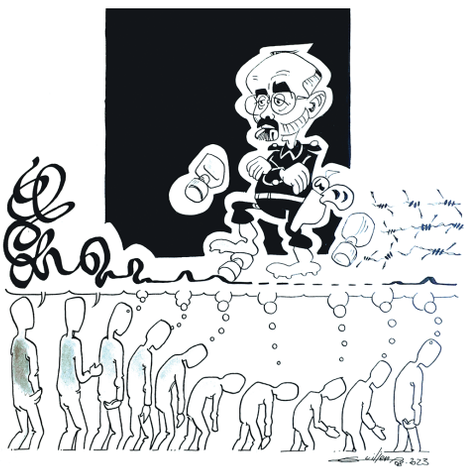

l'extrême droite dans un territoire où l'opposition est faible et la gauche divisée.

Richard Vassakos , universitaire de Montpellier, auteur de *«La grande croisade de Ménard»* (à lire) démonte la pensée de cet homme politique pas *«ambitieux»* puisqu'il dit ne pas se présenter en 2027. Est-ce si sûr ?

Laurent Antonelli SNR (SDEN 34)

Histoire de poubelles

Ils sont dix à s'emparer des poubelles de l'immeuble. La veille une voiture bélier encastrée dans la poste a provoqué un incendie. Un résident s'accroche à une poubelle. Un garçon, 16-17 ans s'oppose. Dialogue impossible !

Le feu, les abris bus cassés, arrivent six camions de CRS. Silence. Puis, le déluge : mortiers sur les véhicules, et, en retour lacrymos, flash-ball !

Colère légitime

Cette colère, qu'il faut savoir entendre, s'est propagée jusque dans le centre-ville. Comment alors réconcilier celui qui hurle sa haine des *«flics»*, ma voisine qui a peur que l'immeuble flambe, celle qui dit *«on est envahi»* par les *«nuisibles»*, la cliente du magasin qui s'empare de provisions, ces jeunes déchaîné·es, cette partie de la police en complète dérive, et ceux et celles déjà tenté·es par le vote RN. Ces évènements montrent la fracture de notre société.

Ce déchaînement s'explique par cette autre violence, celle de l'exclusion de ceux et celles qui subissent le racisme d'une police aux ordres d'un pouvoir autoritaire.

Pour reconstruire le vivre ensemble, avec la CGT, en activité, à la retraite, démontons l'imposture du RN, rappelons l'histoire de l'immigration, exigeons une autre répartition des richesses, une place pour ces jeunes qui disent : *«au bled je suis un·e émigré·e, ici je suis un·e immigré·e»*.

Exigeons une police ni au-dessus, ni au-dessous des lois, au service de la sécurité des citoyen·nes, afin que cette jeune femme qui hésite à dire qu'elle est dans la police *«on n'aime pas la police»* puisse en être fière et que sa mère n'ait pas peur pour elle.

Janine Emeyriat SNR (SDEN 38 Grenoble)